

**EXTRAIT**

de la

**REVUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES DES DÉPARTEMENTS,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION

PUBLIQUE (1)

(N° de janvier 1866, de la page 30 à la page 36).

*Revue Africaine. Journal des travaux de la Société historique algérienne, années 1862 et 1863. — Alger, 2 vol. in-8°.*

Au moment où l'attention publique vient d'être ramenée sur notre colonie d'Afrique par un événement qui prouve toute la sollicitude que lui porte le pouvoir central, nous n'avons pas besoin de justifier la place donnée par nous, dans cette *Revue des Sociétés savantes*, aux travaux de la *Société historique algérienne*. Il en est sans doute dont l'existence a plus d'éclat et de durée; il n'en est pas dont les efforts soient plus méritoires, et le président de cette Société, M. Berbrugger, dans la réunion annuelle du 17 janvier 1862, en constatant qu'elle entrait alors dans la sixième année de sa publication, pouvait dire avec un légitime orgueil : « Dans un pays comme le nôtre, où les créations scientifiques de ce genre ont de la peine même à naître, et eu égard aux difficultés particulières et en apparence insurmontables qui ont accueilli nos débuts, ces chiffres ne

---

(1) Un grand nombre de journaux de la France et de l'étranger ont parlé avec éloges de la *Revue Africaine*; on conçoit les motifs qui nous ont empêché de reproduire leurs appréciations bienveillantes et même de les signaler. Nous faisons aujourd'hui une exception avec la *Revue des Sociétés savantes des départements*, parce que l'article que nous allons lui emprunter est un des éléments de la grande enquête scientifique et littéraire qui se poursuit officiellement en ce moment sur les sociétés savantes de l'Europe. Il est intéressant, dans cette occasion, de savoir ce que l'on a pensé des travaux de la Société historique algérienne.

— Outre que la *Revue des Sociétés savantes*, donne le sommaire de tous les n° de la *Revue Africaine*, à mesure qu'ils paraissent elle lui a consacré des articles spéciaux en diverses circonstances. Nous saisissons cette occasion de lui en exprimer notre reconnaissance.

laissent pas d'avoir une certaine éloquence. Naître était déjà quelque chose ; avoir vécu semble presque un tour de force. »

Dans les deux volumes dont nous avons à vous rendre compte, même en laissant de côté les nombreux articles qui touchent à l'archéologie, nous trouvons d'importants mémoires sur des questions relatives à l'histoire, l'ethnographie, les mœurs et coutumes, la littérature même des diverses populations qui ont apparue sur la terre d'Afrique, depuis les Romains jusqu'à nous.

Parmi ces mémoires, deux nous frappent tout d'abord par leur importance, par l'époque à laquelle ils se rapportent, et aussi par cette circonstance, commune à l'un et à l'autre, que leurs auteurs sont morts avant d'avoir pu mettre la dernière main, ou du moins donner une forme définitive à leurs recommandables travaux. Dans le premier, *Notice sur les dignités romaines en Afrique*, M. Bache a extrait de la *Noticia dignitatum utriusque imperii* tout ce qui concerne l'Afrique, et a augmenté ce travail d'analyse de tout ce que les commentaires de Pancirole et de Bocking ont pu lui fournir d'explications et d'éclaircissements. Cette utile publication, qui ne remplit pas moins de neuf articles successifs dans les deux volumes dont nous nous occupons, est tristement interrompue par l'annonce de la mort de son auteur, M. Paul-Eugène Bache, emporté par une fièvre maligne, en août 1863. La *Revue* a consacré une intéressante notice à ce vaillant collaborateur, d'abord journaliste à Paris, arrivé en Algérie comme caporal au 20<sup>e</sup> de ligne, puis successivement commis de préfecture, employé des finances, vérificateur des poids et mesures, en dernier lieu, inspecteur de la maison centrale de Lambèse, où il est mort ; poète, prosateur, également propre à la littérature légère et aux travaux d'érudition, type curieux de ces existences aventureuses, mais énergiques, parmi lesquelles se recrutent d'ordinaire, dans toute la colonie, les premiers pionniers de la civilisation. Le directeur de la *Revue*, en annonçant qu'il est à même de donner la suite de ce mémoire dont il possède le manuscrit complet, et qui restera l'œuvre capitale de son auteur, exprime le vœu qu'il soit plus tard réuni en un volume ; car, ainsi que l'a fait remarquer

M. Adr. Berbrugger, « dans la voie où la France se trouve engagée, la connaissance de l'organisation romaine en Afrique cesse d'être une curiosité archéologique à l'usage exclusif des savants; c'est un utile enseignement rétrospectif, où le passé peut fournir des indications pratiques au présent. » Cette judicieuse observation s'applique également à l'étude de M. Frédéric Lacroix, ancien directeur général des affaires civiles en Algérie; *Colonisation et administration romaines dans l'Afrique septentrionale*, programme substantiel d'un vaste travail que la mort n'a pas permis à l'auteur de réaliser.

M. H. Tauxier, sergent, écrit du Fort-Napoléon qu'il a terminé une série d'études sur les migrations des populations africaines avant l'islamisme, et, comme spécimens de ce travail, il envoie successivement à la *Revue Africaine*: 1° *Examen des traditions grecques, latines et musulmanes, relatives à l'origine du peuple berbère*; 2° *Étude sur les migrations des tribus berbères avant l'islamisme*; 3° enfin, *Ethnographie de l'Afrique septentrionale au temps de Mahomet*, travail considérable dont nous n'avons ici que le commencement et qui doit être continué dans les livraisons suivantes.

Grâce aux recherches de ce genre et aux secours que leur prêtent l'archéologie et l'épigraphie, on peut espérer de voir reconstruire, peu à peu, et, pour ainsi dire, pierre à pierre, l'histoire de l'Afrique ancienne; mais il n'existe que de rares documents, sur l'époque intermédiaire, c'est-à-dire sur la période qui s'est écoulée entre la chute de l'empire romain et la conquête française. Un de ces documents, relatif au xvii<sup>e</sup> siècle, *Traité de paix avec le gouvernement de la ville et du royaume d'Alger* (1689), publié et annoté par M. Berbrugger, nous fournit l'explication d'une particularité qui nous avait déjà frappé dans des actes de ce genre: Louis XIV y prend le titre *d'empereur de France et roi de Navarre*. Le savant éditeur nous apprend, dans une note, que le titre d'*Empereur* impliquant chez les Musulmans l'idée de souverain d'un ordre supérieur et qui commande à plusieurs *Beys* ou rois, nos monarques avaient fini, dès la fin du règne de François I<sup>er</sup>, par l'adopter dans leurs traités avec les Turcs et les Barbaresques.

*Un consul à Alger au xviii<sup>e</sup> siècle*: tel est le titre d'un article

dû également à l'active collaboration de M. Berbrugger. Ce consul n'est autre que l'Écossais Jacques Bruce, qui, avant d'entreprendre en Afrique le voyage d'exploration dont le souvenir est resté attaché à son nom, occupa pendant trois ans, de 1763 à 1765, le consulat britannique à Alger. C'est en complétant et rectifiant au besoin, par des documents conservés à la bibliothèque de cette ville, les notes de voyage du célèbre explorateur auquel on a longtemps attribué la découverte des sources du Nil, que M. Berbrugger est parvenu à éclairer quelques points de l'histoire si peu connue des Européens dans les États Barbaresques avant 1830.

C'est aussi au XVIII<sup>e</sup> siècle que se rapporte un récit dont nous avons déjà analysé le commencement (1), celui d'une *Ambassade marocaine en Espagne*, traduit par M. Gorguos. Cette fois, l'ambassadeur musulman nous conduit à Ceuta et à Granja, où il est reçu par le roi d'Espagne, racontant, à son point de vue, tout ce qui a frappé ses yeux ou ses oreilles, avec le même mélange de puérilité et d'outrecuidance dont la première partie nous avait offert l'exemple. Il est curieux de voir ce naïf diplomate interpréter, à la plus grande gloire de la puissance qu'il représente, les détails les plus ordinaires de la discipline militaire européenne ou de l'étiquette des cours, prétendant que le roi catholique s'est déclaré « le très-humble serviteur, l'esclave du sultan, » et s'imaginant que les sentinelles et les patrouilles qui gardent les fortifications de Ceuta ne s'imposent des précautions aussi gênantes que depuis une certaine attaque de Muley-Ismaël : « A partir de l'époque où cet événement eut lieu, dit notre relation, les hommes ne dorment pas, ils ne quittent point leurs armes, malgré leurs fortifications, tant ils ont peur des Musulmans ! » Cette crédulité nous fait sourire, nous autres Européens, mais sommes-nous bien sûrs qu'il n'y ait pas des méprises aussi ridicules dans les rapports de nos agents sur certaines contrées lointaines ?

Comme on pouvait s'y attendre, l'histoire contemporaine,

---

(1) Voyez la *Revue des Sociétés savantes*, 1864, p. 187.

celle au moins du siècle où nous vivons, est la plus largement représentée dans les volumes qui nous occupent. Nous pouvons citer, comme se rapportant à cette catégorie : 1<sup>o</sup> les *Documents sur Alger à l'époque du Consulat*, contenant plusieurs lettres du général Bonaparte aux autorités indigènes et aux agents français dans la régence, de 1798 à 1802 ; 2<sup>o</sup> la *Première proclamation adressée par les Français aux Algériens en 1830*, texte arabe et traduction, pièce qui, chose singulière ! n'aurait jamais été publiée, si l'on en croit la direction de la *Revue* ; 3<sup>o</sup> la suite de *l'Histoire des derniers beys de Constantine, depuis 1793 jusqu'à la chute de Hadj-Amed*, par M. Vayssettes. A cet ordre de documents on peut rattacher, par voie d'analogie, la *Notice sur Bou-Sada* (province de Constantine), par M. le baron Henri Aucapitaine, sous-lieutenant au 36<sup>e</sup> de ligne, où sont retracés quelques épisodes de l'expédition qui se termina par la prise de Zaatcha, et *l'Exploration du Djebel Bou Kahil*, par M. Arnaud, interprète de l'armée.

Sous ce titre, *Mœurs et usages kabiles*, un autre interprète, M. L. Féraud, a envoyé de Constantine à la *Revue Africaine* un tableau fort intéressant de cette race, autrefois si hostile, mais signalée dans des écrits récents et à la tribune du Corps législatif comme désormais plus disposée qu'aucune autre à reconnaître notre autorité et à former le premier noyau de la colonisation française en Afrique. On y trouve de curieux détails sur la condition des femmes, sur les cérémonies usitées dans les mariages, sur les chansons populaires, dont l'auteur donne des échantillons dans trois chants d'amour, de guerre et de funérailles, ces derniers assez semblables aux *voceri* corses, enfin sur les compositions pécuniaires usitées pour les crimes et offenses, et dont l'auteur cite un tarif tout semblable à ceux qui se rencontrent dans les anciennes lois barbares.

L'histoire des arts chez un peuple se rattache intimement à celle des mœurs. Aussi est-ce le lieu de mentionner ici le travail très-intéressant de M. Salvador *Sur la musique arabe dans ses rapports avec la musique grecque et le chant grégorien*. La thèse de l'auteur est celle-ci : les Arabes ont emprunté aux Grecs leur système musical. L'harmonie proprement dite leur

est restée inconnue comme à ceux-ci ; mais, dans les douze modes ou gammes qu'ils se flattent de posséder, on retrouve les quatre principaux modes usités chez les Grecs, et dans les *gloses*, espèces de variations ou fioritures communes aux deux peuples, le déchant ou *discantus* du moyen âge. L'étude de cette musique est donc utile surtout en ce qu'elle peut nous donner l'idée de celle qui a régné en Europe jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. Telle est, si nous l'avons bien comprise, la théorie de l'auteur. Il ne faudrait pas moins, pour la juger, que l'érudition musicale de notre savant collègue M. Vincent, et nous devons nous borner à l'exposer ici. Mais nous empruntons au mémoire de M. Salvador quelques détails sur la musique instrumentale et les chants populaires des Arabes. Ils ont un certain nombre d'instruments plus ou moins primitifs qui rappellent ceux des Hébreux, et dont l'usage se trouve encore en Espagne. Tels sont le *kanoun* ou harpe de David ; la *kouitra* ou *kithara* des Grecs, le *rebeb* ou violon primitif, où l'on reconnaît notre *rebec*, de même que notre tambour dans leur *atambor*, grosse caisse que l'on frappe avec un os, car les instruments de percussion, de dimensions graduées, jouent un grand rôle dans la musique arabe ; ils servent à marquer un rythme qui pour nos oreilles semble étrange et parfois, excepté pour le commencement de chaque mesure, indépendant de la mélodie, mais qui, à leur sens, est tellement essentiel que, pour accompagner cette mélodie, ils se passent plus volontiers du violon ou de la guitare que du tambour. Le plus souvent une flûte et un tambour constituent l'orchestre populaire arabe, de même que leurs airs les plus anciens sont résumés dans les quatre notes de la flûte à trois trous.

Les Arabes n'écrivant le plus souvent ni la musique ni les paroles de leurs chants populaires, on peut juger de la peine qu'a eue M. Salvador pour arriver, à la suite d'un voyage d'exploration musicale, aux résultats qu'il décrit ainsi : « J'ai parcouru les trois provinces de l'Algérie, tant sur le littoral que dans l'intérieur, j'ai visité Tunis, qui est pour l'Afrique, au point de vue musical, ce que l'Italie est pour l'Europe ; de Tunis j'ai été à Alexandrie, puis en Espagne, où j'ai trouvé encore dans les chansons populaires les traces de la civilisation arabe. Enfin,

possesseur d'environ quatre cents chansons, je suis rentré à Alger, où j'ai essayé de coordonner les notes recueillies un peu partout, et de reprendre sur des bases positives cette étude de la musique arabe. »

Espérons que l'auteur réunira un jour dans une publication séparée les fruits de ses laborieuses recherches. Ces frêles monuments de la muse populaire, si prompts à se disperser, si difficiles à réunir, ne servent pas seulement à l'histoire de l'art musical, mais aussi à celle de la poésie, des mœurs, de la vie intime, surtout chez les peuples qui ont retenu les traditions des âges primitifs.

En attendant que ce vœu soit réalisé, nous pourrions emprunter au mémoire de M. Salvador quelques citations qui donneraient une idée de cette poésie, telles que la *chanson de Salah-Bey*, dont l'effet est si puissant sur les auditeurs indigènes, ou la *légende du musicien arabe Alfarabi*. Mais nous préférons transcrire ici, et c'est par là que nous terminerons notre analyse, la chanson que les Kabiles composèrent lors de la conquête de la Kabylie par M. le maréchal Randon, en 1857 (1) :

« Le maréchal allant combattre, a fait arborer son étendard.

« Les soldats qui le suivent, munis de toutes armes, sont habitués à la guerre.

« Infortunés Kabiles qui n'ont pas écouté les conseils; ils vont être asservis !

« Les Aït-Iratan, surtout, étaient prévenus depuis longtemps ;

« Le Kabile n'avait obéi ni à l'Arabe ni au Turc ;

« Mais le Roumi, guerrier puissant, vient s'établir dans son pays.

« Il y construit le fort du Sultan ; c'est là qu'il habitera.

« Aït l'Hassen a été enlevé de force ;

« Tant mieux pour lui, car les enfants de Paris font toujours ce qu'ils promettent.

« L'étendard des généraux éblouit d'éclat ;

---

(1) Voir année 1862, p. 198.

« Tous marchent pour une même cause et pour un même but ;

« Chacun d'eux porte les insignes du grade sur les épaules.

« Les Zouaoua vaincus se sont soumis.

« Le canon tonnait, les femmes mouraient d'épouvante.

« Les chrétiens, ornés de décorations, avaient ceint leurs sabres ;

« Et, lorsque le signal a été donné, chacun a couru au combat.

« Mézian a été razé jusqu'aux fondations.

« Que ceux qui comprennent réfléchissent ! »

La poésie n'est pas seulement représentée dans notre colonie d'Afrique par l'élément indigène. En tête des volumes dont nous avons à rendre compte, nous trouvons une adresse poétique de M. Ausone de Chancel à M. Ferdinand de Lesseps, intitulée *l'Isthme de Suez*, écrite de verve, et qui n'aurait pas fait dire à Voltaire avec une variante, s'il avait vécu de nos jours, ce qu'il disait des vers français composés en Allemagne :

Faites tous vos vers à Paris  
Et n'allez pas... *en Algérie*.

Mais ce qui précède suffit, nous le croyons, pour faire juger du mérite et de la variété des travaux de la *Revue Africaine*, et pour mettre en évidence ce fait, que le drapeau de la science dans cette contrée est tenu d'une manière digne de la France, et souvent par les mêmes mains qui ont établi d'une manière si éclatante le prestige de ses armes et de sa domination.

E. J. B. RATHERY,

Membre du Comité.